



Comité social d'administration de réseau Marine

19 décembre 2024

Déclaration liminaire

Amiral, Mesdames, Messieurs,

Gel du point d'indice durant presque une décennie, tassement des grilles indiciaires, ratios pro/pro devenus inadaptés, intégration des primes dans le calcul de la pension, non versement de la GIPA, projet d'instauration des jours de carence, perte du sens de la mission : nombreux sont les motifs de démotivation en ces temps d'instabilité.

L'UNSA Défense porte à bon niveau les demandes légitimes de rectification de ces mesures.

Apprentis, contractuels, fonctionnaires, ouvriers de l'État ; les agents civils affectés au sein des organismes de la Marine Nationale sont à terre, partie intégrante des rouages permettant à la Marine de défendre au loin les intérêts vitaux de la France.

L'UNSA Défense encourage les échelons de commandement à poursuivre l'intégration des personnels civils dans les actions de cohésion des unités et invite à accentuer les efforts de sensibilisation entrepris par la DPM quant à la gestion des agents civils par des webinaires réguliers.

A cet égard, un cursus de sensibilisation à la gestion du personnel civil pourrait être organisé post PAM, à destination des officiers amenés à exercer pour la première fois ce type d'encadrement. Cette sensibilisation pourrait porter sur le statut général de la fonction publique, les modalités du dialogue social et le retour d'expériences de l'utilisation des guides RH personnels civils édités par la DPM.

L'UNSA Défense soutient les démarches de simplification administrative et de recentrage sur les activités cœur de métier entreprises.

Transformations 2025 :

L'UNSA Défense sera vigilante sur les restructurations, celles-ci devant obligatoirement passer par une AMR et pas seulement une modification interne d'organigramme.

La transformation de la Marine devra s'accompagner de mesures budgétaires à la hauteur des nouvelles missions confiées.





Gestion et rémunération des personnels :

La réforme ADP PC devant se déployer au mois de janvier 2025 sur le périmètre brestois, **l'UNSA Défense** se préoccupe de la gestion des agents mis à disposition dans ce cadre, notamment quant à leur accueil, leur qualité de vie au travail et leur complète formation. **L'UNSA Défense** s'étonne encore et toujours de la manœuvre inédite de mise pour emploi, incongrue pour les personnels civils, créant des interrogations et inquiétudes légitimes de la part des agents.

L'expérimentation portant sur l'ensemble des processus RH, **l'UNSA Défense** espère une gestion efficace des dossiers de tous les agents civils.

L'UNSA Défense estime que les mesures catégorielles concernant la catégorie C, présentent une injustice pour certaines filières. D'une part certains administratifs ont été oubliés, d'autre part les agents techniques de la filière numérique ne bénéficient pas de la revalorisation complémentaire de l'IFSE.

L'UNSA Défense demande à DPM une réponse concernant la prime de responsabilité des agents APB.

L'UNSA Défense déplore le temps long de la gestion et du paiement des primes IMOMA.

Recrutements :

L'UNSA Défense regrette la faiblesse de la part des recrutements statutaires, prévus pour 2025.

L'UNSA Défense s'étonne du taux élevé de recrutements de contractuels impactant les taux pro-pro, donc les avancements des fonctionnaires, de plus ces agents contractuels ne sont-ils pas la variable d'ajustement créant une insécurité, une absence de perspective de carrière pour ceux ayant la chance d'être cédés.

L'UNSA Défense regrette le taux ridicule prévisionnel de recrutements des agents en situation de handicap, avec 1% des recrutements prévisionnels en 2025, la Marine Nationale n'est pas au rendez-vous du plan ministériel inclusion et handicap.

Dans le même esprit, quid des recrutements PACTE en 2025 ?

Pour **l'UNSA Défense**, afin de favoriser l'attractivité du ministère, l'apprentissage devrait davantage cibler des populations non diplômées.

L'UNSA Défense constate que de nombreux chantiers restent à mener.

Merci de votre attention.

